les réflexions suivantes sur les accusations elevées contre le roi. Et d'abord on est frappé . du défavantage de sa position, de cette po-, sition difficile dans laquelle on l'a placé. En effet, on a cherché à diriger l'opinion par tous les genres d'écrits; on a fait imprimer en petites feuilles détachées, des notes habilement choisses entre les différens papiers dont on s'est emparé; on y a joint les commentaires qui pouvoient donner une grande importance à de petits objets, ou convertir en réalités de simples apparences; on a répandu ces recueils dans tous les départemens, dans toutes les municipalités ; on a voulu même qu'ils fussent lus aux prônes & fur les places publiques; & tandis qu'on s'est rendu maître de l'esprit du peuple, & par des mesures générales, & par , tous les foins de détail, on a femé l'effroi parmi tous ceux qui auroient voulu plaider la cause d'un monarque infortune; & leur morne silence annonce distinctement que la plus légere expression d'un sentiment de pitié, deviendroit un motif de proscription. Quelle renommée, quelle innocence ne succombergient pas sous les effets d'une pa-, reille combination? Et croiroit on remplir , tous les devoirs de la justice, en permettant au roi de parler un jour pour sa dé-, fense? Ou'est-ce qu'un pareil droit? Ou'est-20 ce qu'une telle liberté, lorsque toutes les opinions sont faites, & lorsqu'on a eu le tems de les plier dans un même fens ? C'est au moment où les préjugés se forment, c'est M 4